



Le soutien économique aux familles ... quelques données

Document présenté dans le cadre du
Forum sur le *Soutien économique aux familles,*
oui, mais comment?

Le 13 novembre 2003

Conseil de la famille et de l'enfance

Le soutien économique aux familles...quelques données

Dans le cadre des activités soulignant son 15^e anniversaire, le Conseil de la famille et de l'enfance a organisé le 13 novembre 2003 un *Forum sur le soutien économique aux familles*. Cet événement rassembla près de 150 personnes de divers horizons, particulièrement des milieux communautaires, universitaires et gouvernementaux.

L'objectif du Forum était d'offrir un lieu de réflexion et d'échange sur les politiques de soutien économique à l'égard des familles. Dix ans après l'Année internationale de la famille, le Conseil a considéré pertinent de faire le point sur la situation économique des familles dans son ensemble, intégrant comme sujets de réflexion la fiscalité, le soutien financier et les mesures et services dédiés aux familles ayant des enfants à charge, que ceux-ci soient d'âge mineur ou de jeunes adultes.

La première conférence de la journée visait à présenter la situation économique des familles et l'aide gouvernementale à leur égard. « Le soutien économique aux familles...quelques données », document intégré au cahier du participant, venait appuyer cette présentation.

Étant donné l'intérêt que ce document a suscité, Le Conseil le rend accessible. Il est à noter que la publication des Actes du Forum est prévue au printemps 2004.

Ce document a été élaboré au Conseil de la famille et de l'enfance par Danielle Aubert, analyste, avec la collaboration de Chantale Dumont, analyste.

Une partie des informations, des figures et des tableaux a été préparée grâce à la contribution de l'Institut de la statistique du Québec et celle de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de la Direction générale des politiques familiales au Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

N.B. : Les renseignements contenus dans ce texte peuvent être utilisés ou reproduits à condition d'en mentionner la source.

Table des matières

Le soutien économique aux familles...quelques données	2
Introduction.....	4
1. Bref aperçu de la situation démographique	4
2. L'évolution des modes de vie.....	5
3. La situation économique des familles	7
4. Le soutien économique gouvernemental	8
Conclusion.....	10
Annexes	13

Introduction

Ce document a été conçu dans l'esprit d'offrir un aide-mémoire des faits saillants relatifs à la démographie, à la situation économique des familles et au soutien gouvernemental à leur égard.

À partir des données les plus récentes, nous avons retenu les éléments qui nous apparaissent les plus judicieux, en favorisant, dans la mesure du possible, ceux qui sont relatifs aux familles québécoises avec des enfants à charge. Les sources d'information sont indiquées soit en bas de page, soit en annexe lorsqu'il s'agit de figures ou de tableaux. Ce document ne prétend pas être exhaustif sur un sujet aussi vaste et complexe. Nous espérons simplement qu'il suscitera de l'intérêt et qu'il saura être utile aux lectrices et aux lecteurs.

1. Bref aperçu de la situation démographique

La population du Québec est estimée à 7,5 M en 2003. Le taux d'accroissement de la population québécoise est nettement inférieur à celui du Canada réduisant ainsi le poids relatif du Québec dans la fédération canadienne (**tableau 1**).

Au cours de la dernière décennie, le nombre de naissances au Québec est passé de 96 054 (1992) à 72 200 (2002). Il s'agit d'une diminution de 25 % des naissances au Québec alors que les naissances au Canada ont diminué de 16 % pendant la même décennie. (**tableau 2, figure 1**).

L'indice synthétique de fécondité est estimé à 1,45 en 2002, un taux nettement inférieur à celui de 2,1 enfants nécessaire pour assurer le renouvellement d'une population (**tableau 3, figure 2**) mais qui se situe toutefois dans la moyenne des pays industrialisés (**figure 3**). Ce phénomène associé à la hausse de la longévité transforme la courbe démographique de telle sorte qu'il est prévu qu'en 2051 la moitié de la population aura plus de 50 ans. Les personnes âgées de plus de 65 ans représenteront 29 % de la population comparativement à 13 % pour les jeunes de moins de 15 ans¹.

¹ Duchesne, Louis, 2002, « La situation démographique au Québec », p. 55

L'âge moyen de la maternité était de 28,8 ans en 2002 (27,2 ans pour la première maternité) et ne cesse d'augmenter depuis dix ans². L'âge de la mère à la naissance du premier enfant ayant une incidence sur le nombre d'enfants dans la famille, on constate que les naissances de rang élevé sont pratiquement disparues. En effet, en 2001, les familles ayant cinq enfants et plus représentent seulement 0,7 % de l'ensemble des familles avec enfants de moins de 25 ans. En 1971, leur proportion était de 12,7 %³.

2. L'évolution des modes de vie

Au fil des dernières décennies, les compositions familiales se sont transformées. La proportion des couples mariés (avec ou sans enfant) continue de diminuer. En 1986, trois quarts des couples étaient mariés. En 1991, les couples mariés constituaient 69 % des familles biparentales, en 2001, ils en représentent 58 %⁴. L'union de fait est un choix de vie particulièrement favorisée chez les jeunes couples. On remarque que de 1996 à 2001, le nombre d'unions libres a augmenté de 25 % au Québec⁵. Il y a au Québec plus d'enfants nés hors mariage (6 enfants sur 10, en 2002) que de naissances issues de parents mariés et cette situation se manifeste depuis 1995 (51 %)⁶. Le Québec se distingue ainsi, non seulement des autres régions canadiennes, mais aussi des autres pays, sa proportion de couples vivant en union libre (30% en 2001) étant même supérieure à celle de la Suède (24,5 %) et trois fois supérieure à celle des États-Unis⁷.

² ISQ, « Taux de fécondité, selon le groupe d'âge et indices globaux, Québec, 1952-2002 », « Naissances et taux de fécondité selon le rang et le groupe d'âge de la mère, Québec, 1975-2002 » www.stat.gouv.qc.ca (Voir Société/Démographie/Naissances et décès), 2003-11-03

³ ISQ, « Familles avec enfants selon la structure et le nombre d'enfants de moins de 25 ans, Québec, 1951-2001 », www.stat.gouv.qc.ca (Voir Société/familles/ménages et conditions de vie), 2003-10-22

⁴ ISQ, « Répartition des familles selon le type, Québec, 1986, 1991 et 1996 » www.stat.gouv.qc.ca (Voir Société, Familles/ Ménages et conditions de vie/ Familles et ménages), 2003-11-03 (et MAJ par ISQ à partir des données du recensement).

⁵ Statistique Canada, « Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit », p. 20.

⁶ ISQ, « Naissances selon l'état matrimonial des parents, Québec, 1951-2002 », www.stat.gouv.qc.ca (Voir Société/Démographie/Naissances et décès), 2003-07-07.

⁷ Statistique Canada, « Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit », p. 5.

L'évolution des compositions familiales fait aussi ressortir la perte de vitesse du modèle dit traditionnel. Toutefois, les familles biparentales intactes demeurent les plus nombreuses (69,4 % des familles avec enfants de moins de 18 ans). L'augmentation du nombre de ruptures, particulièrement en bas âge, contribue à l'augmentation du nombre de familles monoparentales, mais aussi à celle du nombre de familles recomposées (**figure 4**).

Autre phénomène, les enfants demeurent plus longtemps dans la famille. Ainsi, quoique le climat économique des dernières années ait permis à des jeunes adultes de quitter le nid familial, ils sont encore nombreux à vivre chez leurs parents. Il est estimé qu'en 20 ans, la proportion de jeunes adultes québécois de 20 à 29 ans, vivant avec leurs parents, a augmenté passant de 31,9 % en 1981 à 39,2 % en 2001⁸.

Les transformations des modes de vie se reflètent aussi au niveau du travail rémunéré des mères et particulièrement de celles qui ont de jeunes enfants. En effet, en 2002, le taux d'activité des femmes (de 20 à 44 ans) ayant des enfants de 6 à 15 ans est de 82,9 %; celui des mères d'enfants d'âge pré-scolaire est de 73,3 % (71,1 % avec enfants de moins de 3 ans) (**tableau 4 et figures 5 et 6**). En outre, l'augmentation du taux d'activité, tant chez les mères de familles biparentales que celles de familles monoparentales, fut constant et rapide (**tableau 5**), se rapprochant de plus en plus de celui des femmes sans enfant (85,4 %).

Les familles doivent aussi s'adapter aux transformations du monde du travail. Les données de 2000, classifiées afin de rendre les catégories mutuellement exclusives, rapportent que la proportion de l'emploi atypique chez les 15-64 ans représente près de quatre travailleurs sur dix (36,2 %). Les jeunes (58,1 %), les personnes entre 55 et 64 ans (44,5 %) et aussi les femmes (40,4 %) constituent les groupes les plus susceptibles d'occuper un emploi atypique⁹.

⁸ Statistique Canada, « Série analytique du recensement de 2001 », p.31.

⁹ ISQ, « Le Québec statistique, édition 2002 », extrait de la p. 251.

3. La situation économique des familles

Revenu moyen des familles

Les données les plus récentes (**tableaux 6 à 9**) concernant le revenu moyen (incluant les transferts) des familles québécoises avec des enfants de moins de 18 ans montrent, qu'en 2000, le revenu de l'ensemble des familles, en dollars courants, était de 62 627 \$ avant impôt. Lorsque l'impôt est déduit, le revenu moyen des familles en dollars courants chute à 48 188 \$. Par ailleurs en comparant le revenu moyen de ces familles en dollars constants (ajusté pour tenir compte de l'inflation), on se rend compte que le revenu de 1997 était inférieur à celui de 1981 et, qu'en 1998, les familles avec des enfants à charge bénéficiaient d'un revenu annuel additionnel de 16 \$ par rapport à 1989 (**figure 7**). Il est donc encore trop tôt pour mesurer si l'amélioration récente constitue une tendance à la hausse.

Mesure de faible revenu

Plusieurs indices permettent d'évaluer la situation économique des familles¹⁰; aux fins de l'exercice, nous avons retenu la notion de faible revenu. Lorsqu'on observe les données selon l'âge du chef de famille, nous constatons une amélioration significative de la situation des aînés et une détérioration de la situation pour les familles dont le chef a moins de 25 ans (29,3 % de ces familles sont à faible revenu en 2000) (**tableau 10**). Les données prenant en compte la composition de la famille indiquent qu'une famille monoparentale sur quatre est à faible revenu. Chez les couples avec des enfants, la proportion est de 5,7 %. Il y a là, selon toute probabilité, lieu de relier cette situation au fait que la majorité (67,8 %) des familles biparentales avec enfants de moins de 16 ans sont à deux revenus (**tableau 11, figure 8**).

Profil de consommation

En raison de la part grandissante de l'impôt, l'ensemble des ménages disposent de moins d'argent pour les besoins de consommation courante qu'il y a 20 ans (**figure 9**). On note que le profil de consommation s'est modifié au fil des ans. Le logement accapare une part de plus en plus importante du revenu disponible (25 %). La part du budget consacré à l'alimentation a diminué de près de 5 points en 20 ans (**tableau 12**). La situation est préoccupante particulièrement pour les locataires. Ainsi en

¹⁰ Il y a plusieurs façons d'évaluer la notion de faible revenu (voir lexique). Nous avons retenu la mesure de faible revenu (MFR), basée sur le revenu médian québécois après impôt.

1996, 42 % des ménages locataires du Québec consacraient 30 % et plus de leur budget pour se loger¹¹.

Pour compléter le portrait, mentionnons que certaines études constatent que le niveau d'épargne des ménages canadiens entre 1990 et 2000 a diminué de 70 % et que le niveau d'endettement est en hausse de 17,3 %¹².

4. Le soutien économique gouvernemental

Lors de l'*Année internationale de la famille* (1994), les crises économiques successives avaient eu de lourdes conséquences sur le pouvoir d'achat des Québécois. Le taux de chômage était très élevé, particulièrement chez les jeunes adultes. Le déficit budgétaire des gouvernements et l'endettement étaient très importants. Le message gouvernemental portait sur la nécessité d'un effort collectif pour assainir les finances publiques en insistant sur la nécessité d'intervenir pour ne pas reporter la facture de la dette sur les générations ultérieures. La majorité de la population était sensible à cet objectif. L'opinion publique revendiquait que chacun paie sa juste part et dénonçait certains abris fiscaux ainsi que le gaspillage dans l'administration publique.

Le centre des préoccupations de tous les paliers gouvernementaux devient la lutte au déficit budgétaire. La recherche de l'atteinte de l'équilibre budgétaire est d'autant plus difficile qu'elle s'effectue dans un contexte où deux périodes de récessions économiques majeures marquent la dernière décennie. Le niveau élevé des dépenses publiques, le taux d'inflation et l'endettement des gouvernements suscitaient des remises en question du rôle de l'État, dans un contexte de mondialisation des marchés et des pratiques économiques néo-libérales.

Des événements majeurs viendront prendre place, transformant les politiques sociales et l'approche à l'égard des familles. Mentionnons l'accord du libre-échange, les transformations du régime d'assurance-chômage en régime d'assurance-emploi et l'adoption de la *Loi sur la sécurité du revenu* (1989) qui remplaçait la *Loi sur l'aide sociale*.

¹¹ Gouvernement du Québec, Commission de l'aménagement du territoire. « Mandat d'initiative sur le logement social et abordable. Document de consultation, septembre 2002 » (document préparé par Daniel Gill).

¹² Institut Vanier de la famille, « L'État du budget de la famille canadienne, Rapport 2001 », p. 22-23 (information non disponible pour le Québec).

Le mode d'intervention à l'égard de la famille s'est nettement transformé. Les mesures universelles de soutien aux responsabilités parentales furent abolies. La mise en place de la prestation fiscale fédérale pour enfants (1993) et par la suite de la nouvelle allocation familiale (1997) marquent le début d'une approche gouvernementale axée sur le soutien économique aux familles en fonction du revenu familial (sous condition de ressources). Les objectifs qui sous-tendent désormais ces mesures, dites familiales, sont nettement dirigés vers la lutte à la pauvreté et l'incitation au travail.

Dans cette foulée, le gouvernement du Québec a procédé (1997) à une révision des dépenses à l'égard des familles. Les sommes récupérées des programmes qui avaient été mis en place pour favoriser le taux de natalité ont été dirigées vers d'autres secteurs. Ce fut le déploiement du réseau de services éducatifs de garde à tarif réduit pour tous.

Certaines pratiques gouvernementales se sont aussi développées. C'est ainsi que la fiscalité est devenue un véhicule de plus en plus associé à la gestion des programmes sociaux (APPORT, allocation logement, TPS, TVQ, etc.). Le crédit d'impôt pour enfant a disparu de la fiscalité fédérale. Rappelons que le régime fiscal est basé sur l'individu, mais que les crédits et les mesures de transfert comptabilisent le revenu familial et ce, même dans les cas où le conjoint ou la conjointe n'a aucune responsabilité légale à l'égard des enfants. L'État établit aussi une contribution parentale pour fixer l'aide financière dédiée aux jeunes adultes dans certains programmes, par exemple pour les études.

Enfin, à l'examen de deux simulations (**tableaux 13 et 14**) qui regroupent l'ensemble des mesures provinciales et fédérales, nous constatons que ces mesures sont interreliées, que le niveau de soutien gouvernemental (transfert net) s'estompe rapidement et que les taux marginaux implicites d'imposition peuvent être assez élevés.

Conclusion

Le soutien économique à l'égard des familles est complexe, car il implique des champs d'intervention variés. Il peut s'agir de mesures fiscales, de mesures financières dédiées à la famille sous forme d'allocations ou de mesures financières ayant un impact direct sur le budget comme c'est le cas avec l'accès aux logements subventionnés. L'aide de l'État peut aussi se manifester par l'offre de services aux familles (services de garde, services éducatifs ou de loisirs...). Il faut aussi prendre en considération le niveau de frais et de taxation qui influence le revenu disponible des familles. Tous ces aspects sont interreliés, d'où la nécessité pour l'État de faire preuve de cohérence et de transparence pour éviter des effets non désirés et pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles et au mieux-être des enfants.

En bref

Quelques données démographiques

Selon le recensement de 2001,
il y a au Québec :

Population : 7,2 M de personnes

Ménages : 3 M

Familles : 2 M

Familles avec des enfants

à la maison : 1,2 M

Enfants mineurs : 1,5 M

Quelques indices économiques¹³ :

Taux d'activité au Québec

(15-65 ans) :

en 2002 : 75,9 %

en 2000 : 73,6 %

en 1995 : 71,4 %

Taux d'emploi au Québec

(15-64 ans) :

en 2002 : 69,4 %

en 2000 : 67,3 %

en 1995 : 63,2 %

Taux de chômage

(15-64 ans) :

2002 : 8,6 %

2000 : 8,4 %

1995 : 11,5 %

¹³ ISQ, « Le Québec statistique », p. 258
(MAJ ISQ).

LEXIQUE

Seuils de faible revenu les plus utilisés au Canada¹⁴

Note : Statistique Canada rappelle que ces seuils n'ont pas été conçus pour mesurer la pauvreté

Seuils de faible revenu (SFR)

Statistique Canada appelle « seuils de faible revenu » les niveaux de revenu brut (incluant les mesures de transferts, dont les prestations fiscales canadiennes pour enfants, les crédits d'impôt et les prestations d'assistance-emploi ou d'assurance-emploi) à partir desquels les dépenses de nourriture, de logement et de vêtements représentent une part démesurée des dépenses des ménages. Cette part est fixée arbitrairement à 20 % de plus que la moyenne des ménages. Les seuils de faible revenu varient selon la taille de l'unité familiale et la population de la région de résidence. Les seuils sont calculés avant et après impôt.

Mesures de faible revenu (MFR)

Les mesures de faible revenu correspondent à 50 % du revenu familial médian rajusté selon la taille des familles, c'est-à-dire que la moitié des familles se trouvent sous ce revenu et l'autre au-dessus. Ces mesures sont différenciées selon le nombre d'adultes et d'enfants présents dans la famille afin de refléter les économies d'échelle attribuables à la taille ainsi qu'à la composition de la famille, mais elles sont identiques dans toutes les régions du pays. Par conséquent, elles ne tiennent compte ni des coûts plus élevés de la vie dans les grandes villes, ni des coûts moins élevés de la vie dans les régions rurales. Les MFR permettent de faire des comparaisons intéressantes à un moment précis, mais, utilisées sur une longue période elles tendent à « aplanir » les données et ne rendent pas bien compte des hauts et des bas du cycle économique. Cette mesure sert le plus souvent à faire des comparaisons internationales sur la pauvreté. La mesure est aussi calculée avant et après impôt.

Mesure fondée sur le panier de consommation (MPC)

Selon la mesure fondée sur le panier de consommation, une famille à faible revenu est une famille dont le revenu familial disponible est inférieur au coût des biens et services du panier de consommation dans sa collectivité ou dans une collectivité de taille semblable. On déduit du revenu total de la famille notamment l'impôt et les charges sociales. La mesure comprend des quantités et une qualité précises de biens et de services liés à l'alimentation, aux vêtements et aux chaussures, au logement, au transport, mais aussi à d'autres dépenses.

¹⁴ Extraits du Bulletin (juin 2003) du Conseil national du bien-être social et extraits d'informations tirées du site de Statistique Canada

Taux marginal implicite d'imposition¹⁵

Note : Les termes « taux marginal implicite d'imposition », « taux de taxation implicite », « taux marginal effectif d'imposition » sont utilisés pour exprimer le même phénomène.

Les taux marginaux implicites résultent de la coexistence de deux mécaniques distinctes, toutes deux définies en fonction du revenu, soit : le régime d'imposition et les programmes de transfert. La difficulté provient du chevauchement de ces deux régimes. La zone de transition est parfois étroite avec pour résultat qu'une augmentation limitée des revenus peut entraîner tout à la fois une réduction des transferts et une augmentation des impôts à payer. L'addition de la réduction de transfert et de l'augmentation d'impôt représente une fraction du revenu additionnel.

La somme des baisses de transfert et des hausses d'impôt est appelée « imposition implicite ». Le qualificatif d'implicite signifie que la situation n'a pas été expressément formulée en tant que telle (ce n'est pas un taux fixé par le gouvernement par exemple). Il s'agit de la résultante des deux mécaniques. On parle de l'imposition (taxation) marginale lorsque l'on calcule exclusivement la variation de cette taxation implicite pour une augmentation donnée de revenu¹⁶.

Équité verticale et équité horizontale

En fiscalité, selon le principe d'équité verticale, on cherche à redistribuer les revenus des ménages ayant des revenus élevés vers des ménages ayant des revenus faibles. Ainsi, les revenus les plus élevés devraient contribuer davantage aux revenus de l'État. On cherche ainsi à réduire les écarts de niveau de vie entre les individus. On se réfère souvent au principe d'équité verticale lorsqu'il est question de lutte contre la pauvreté.

Selon le principe d'équité horizontale, on cherche à tenir compte davantage des besoins spécifiques. Ainsi, pour prendre un exemple en relation avec la famille, lorsque deux ménages ont des revenus identiques, il y aurait non-respect de l'équité horizontale lorsqu'un ménage qui a des enfants est assujéti au même niveau d'imposition (sans aucune compensation financière) qu'un ménage qui n'a pas d'enfant. Les charges financières additionnelles liées au fait d'avoir des enfants ne seraient pas prises en compte. Un autre exemple du principe d'équité horizontale pourrait être la prise en compte de la présence d'un handicap chez un membre de la famille ou la prise en compte de frais médicaux élevés.

¹⁵ Gouvernement du Québec, tiré du document consultatif de la Commission parlementaire sur la réduction de l'impôt des particuliers, octobre 1999.

¹⁶ Pour un exemple, se référer en annexe à la note des tableaux qui présentent des simulations de cas.

Annexes

Tableau 1 Évolution de la population du Québec et du Canada de 1991 à 2003

Année	Population du Québec	Population du Canada	Proportion de la population Québec/Canada
1991	7 064 586	28 031 394	25,2 %
1996	7 246 896	29 610 757	24,5 %
2001	7 396 990	31 021 251	23,8 %
2002	7 443 491	31 361 611	23,7 %
2003	7 487 169	31 629 677	23,7 %

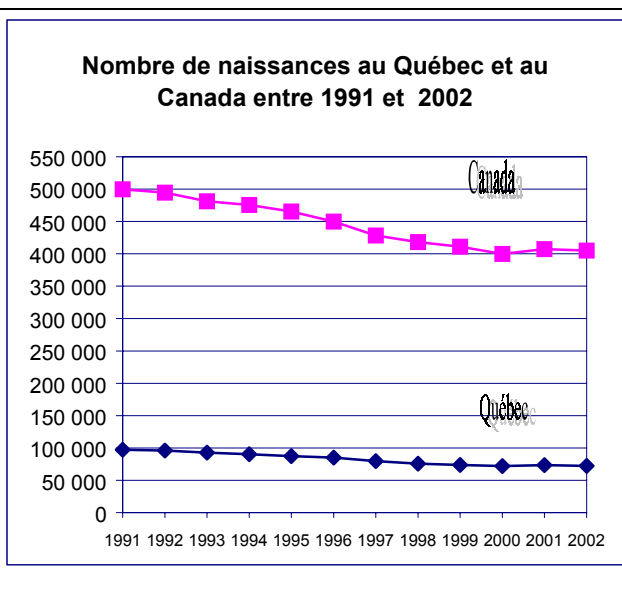
Source : ISQ, « Population, accroissement quinquennal et répartition, Canada et provinces, 1951-2003 », tiré de www.stat.gouv.qc.ca, 2003-11-03

Notes : La population québécoise a augmenté de 2,1 % entre les deux derniers recensements (1996 et 2001), soit un taux d'accroissement nettement inférieur à celui de la population canadienne qui s'établit à 4,8 %. De ce fait, le poids relatif du Québec dans la fédération canadienne diminue.

Tableau 2 Évolution des naissances

Figure 1 Évolution des naissances

Années	Nombre de naissances au Québec	Nombre de naissances au Canada
1991	97 348	402 528
1992	96 054	398 642
1993	92 822	388 394
1994	90 417	385 100
1995	87 258	378 011
1996	85 130	364 732
1997	79 724	348 598
1998	75 674	342 418
1999 ^p	73 600	337 249
2000 ^p	71 900	327 882
2001 ^p	73 500	333 744
2002 ^p	72 200	332 708

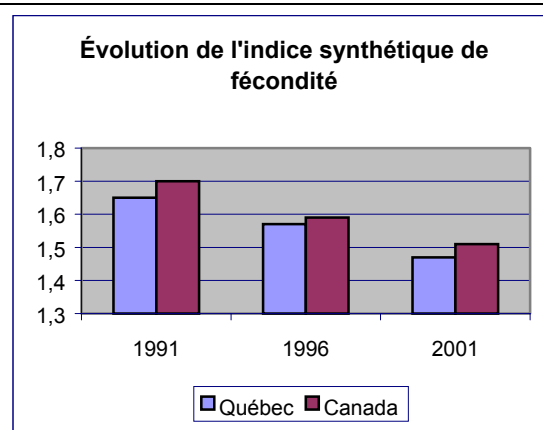


Source : ISQ, « Naissances, décès, accroissement naturel, mariages et divorces, Canada et provinces 1975-2002 », tiré de www.stat.gouv.qc.ca, 2003-11-03

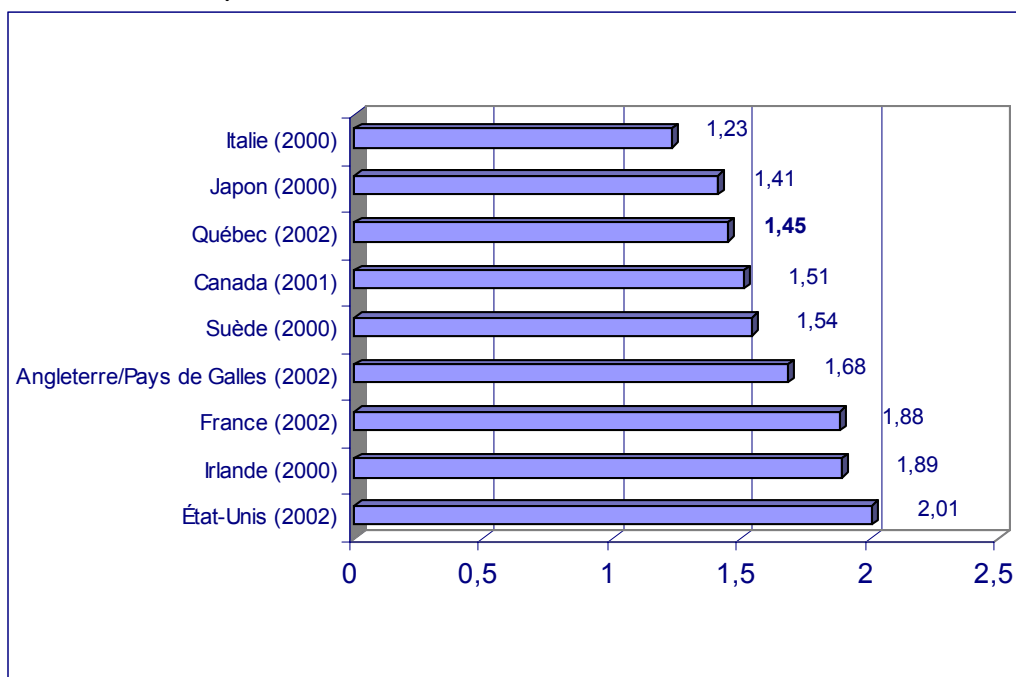
Notes : Le nombre des naissances a constamment diminué au cours de la dernière décennie. Au Québec, cela se manifeste par une baisse de 23 854 naissances en 2002 comparativement à 1992. Il y eut une légère remontée en 2001, mais les données provisoires de 2002 indiquent que la tendance à la baisse se maintient.

Tableau 3 Évolution de l'indice synthétique de fécondité¹⁷

Année	Québec	Canada
1991	1,65	1,70
1996	1,57	1,59
1998	1,48	1,54
1999	1,45	1,53
2000	1,43	1,49
2001	1,47	1,51
2002	1,45	N/A

Figure 2 Évolution de l'indice synthétique de fécondité

Source : ISQ, « Taux de fécondité, selon le groupe d'âge et indices globaux, Québec, 1951-2002 », www.stat.gouv.qc.ca (et MAJ par ISQ à partir de données du recensement).

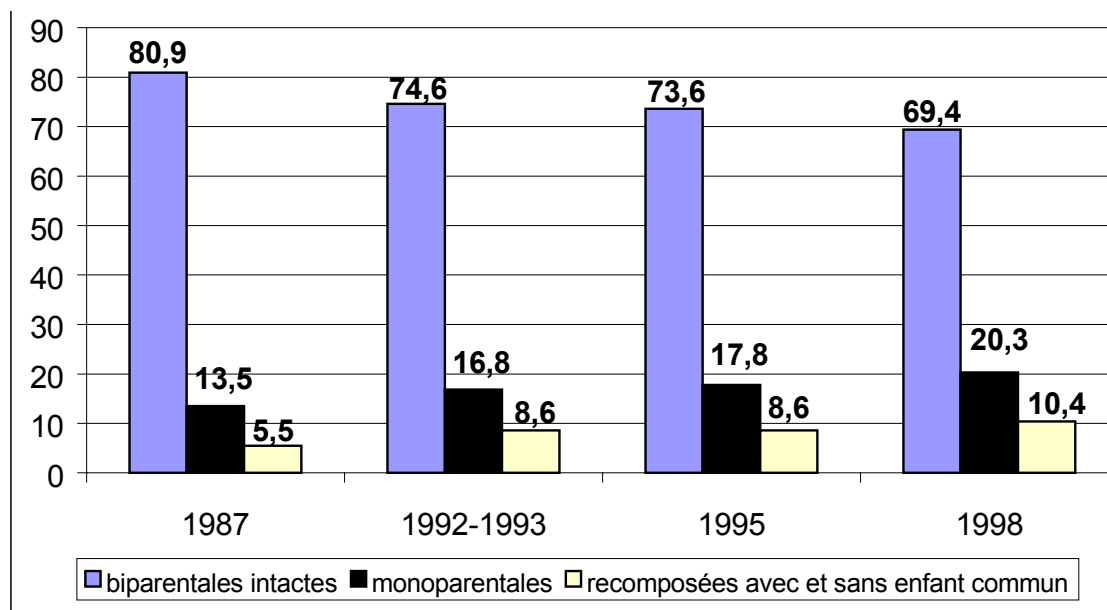
Figure 3 Indice synthétique de fécondité dans quelques pays, selon les dernières données disponibles

Source : ISQ (à partir des données de Statistique Canada et autres pays)

Notes : L'indice synthétique de tous les pays industrialisés est en deçà du 2,1 estimé pour assurer la relève de la population. Le Québec se situe dans la moyenne des pays industrialisés.

¹⁷ Nombre moyen d'enfants par femme selon les conditions de fécondité d'une année donnée.

Figure 4 Répartition des familles avec enfants de moins de 18 ans



Source : ISQ, « Portrait social du Québec Données et analyses, Édition 2001, tableau 3,1, p.93 (Il n'y a pas de données plus récentes)

Notes : Les compositions familiales se transforment au fil des parcours de vie conjugale fluctuants.

Tableau 4 Taux d'activité¹ des femmes de 20 à 44 ans selon la présence d'enfants et l'âge du plus jeune enfant², Québec, 1976 à 2002

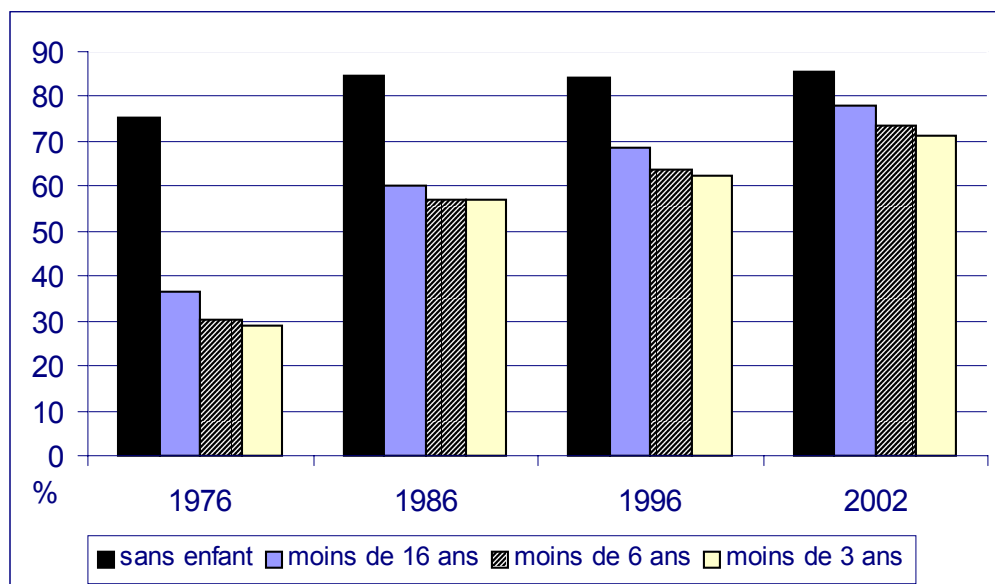
	Avec enfants					Sans enfant
	Moins de 16 ans	Moins de 6 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 5 ans	De 6 à 15 ans	
	%					
1976	36,7	30,3	28,8	32,8	45,0	75,4
1981	49,8	44,8	44,0	46,2	56,5	79,5
1986	60,0	57,1	56,9	57,4	63,3	84,7
1991	67,8	62,9	61,3	65,6	73,0	83,4
1996	68,6	63,8	62,3	65,9	74,1	84,4
1997	70,5	64,9	63,8	66,5	76,7	84,8
1998	71,3	67,2	66,8	67,8	75,7	84,2
1999	72,8	67,8	65,6	70,7	77,8	85,0
2000	73,9	69,4	66,5	73,2	78,4	84,8
2001	75,6	70,8	67,8	74,9	80,3	86,4
2002	78,1	73,3	71,1	76,6	82,9	85,4

1. Incluant les chômeuses et les travailleuses.

2. Enfants de moins de 16 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Mise à jour le 20 octobre 2003, compilation ISQ.

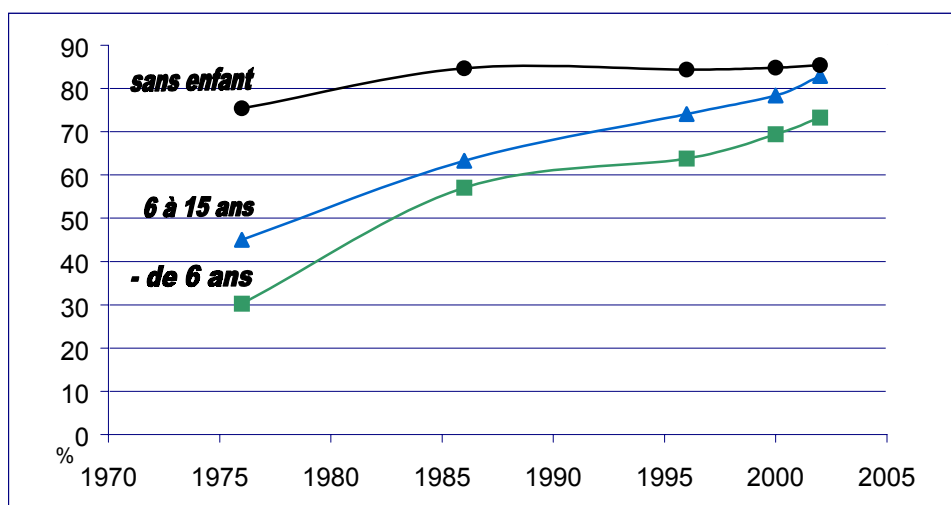
Figure 5 Taux d'activité des femmes de 20 à 44 ans, selon la présence d'enfants et l'augmentation de l'âge du plus jeune enfant, Québec



Source : Tableau 4

Notes : La proportion des mères au travail croît avec le vieillissement des enfants. Le taux d'activité des mères avec des enfants de moins de 16 ans se rapproche de celui des femmes sans enfant.

Figure 6 Taux d'activité des femmes de 20 à 44 ans, selon la présence d'enfants et l'âge du plus jeune enfant, Québec



Source : Tableaux 4 et 5

Tableau 5 Taux d'activité¹ des mères de 20 à 44 ans, selon l'âge du plus jeune enfant² et le type de famille, Québec, 1976 à 2002

Type de famille	Moins de 16 ans %	Moins de 6 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 5 ans	De 6 à 15 ans
Biparentale					
1976	36,1	30,2	29,0	32,1	44,1
1981	49,7	45,1	44,7	45,7	56,3
1986	61,1	58,6	58,6	58,6	64,1
1991	68,7	64,5	63,0	67,3	73,5
1996	69,7	66,0	64,6	68,1	74,4
1997	71,5	67,0	66,1	68,5	76,8
1998	72,8	70,0	70,3	69,8	76,0
1999	73,3	69,7	68,0	72,0	77,2
2000	74,2	70,6	68,1	74,3	78,0
2001	76,0	72,1	69,8	75,5	80,1
2002	78,7	74,8	73,1	77,8	82,7
Monoparentale					
1976	45,4	33,8	24,1	40,8	53,8
1981	50,7	41,6	30,4	50,3	57,8
1986	51,5	41,1	31,5	48,1	58,7
1991	61,4	48,1	40,5	55,4	70,7
1996	61,6	46,9	37,1	54,3	72,8
1997	64,8	50,8	43,4	56,6	76,2
1998	62,6	47,3	35,1	57,0	74,2
1999	69,6	54,8	41,7	63,6	81,1
2000	71,9	58,9	46,5	66,8	80,5
2001	73,5	61,0	45,7	71,9	81,4
2002	74,9	60,2	49,4	69,5	83,5

1. Incluant les chômeuses et les travailleuses.

2. Enfants de moins de 16 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Mise à jour par l'ISQ: 5 novembre 2003

Tableau 6 Évolution du revenu moyen des familles dont le chef a moins de 65 ans avec des enfants de moins de 18 ans

		1990	2000	Écart 1990/2000
Dollars courants	avant impôt	47 481 \$	62 627 \$	+ 32 %
	après impôt	37 571 \$	48 188 \$	+ 28 %
Dollars constants	avant impôt	57 392 \$	62 627 \$	+ 9 %
	après impôt	45 414 \$	48 188 \$	+ 6 %

Source : ISQ, compilation spéciale, voir tableaux 8 et 9

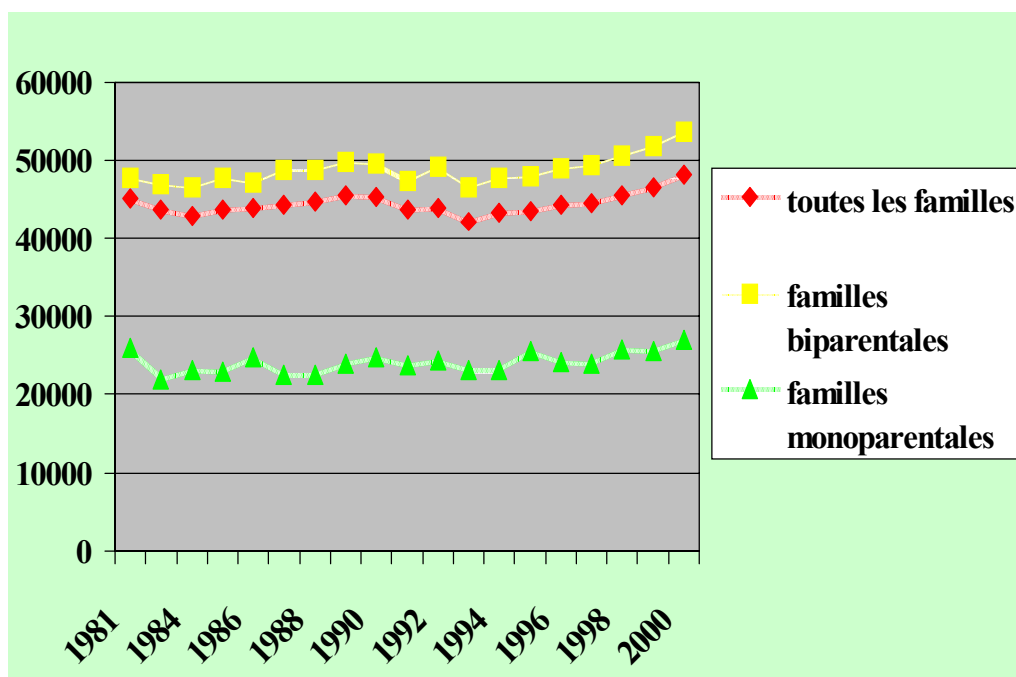
Tableau 7 Évolution du revenu moyen des familles en dollars constants selon la composition familiale

	1985	1990	1995	2000	Écart 1990/2000
Toutes les familles dont le chef a moins de 65 ans avec des enfants de moins de 18 ans	43 755 \$	45 414 \$	43 560 \$	48 188 \$	+ 6 %
Familles biparentales	47 784 \$	49 659 \$	47 962 \$	53 624 \$	+ 7,9 %
Familles monoparentales	22 968 \$	24 702 \$	25 612 \$	26 877 \$	+ 8,8 %

Source : ISQ, compilation spéciale, voir tableau 9

Figure 7 **Évolution du revenu moyen des familles en dollars constants, après impôt**

Évolution du revenu moyen des familles
en dollars constants, après impôt
dont le chef a moins de 65 ans avec enfants de moins de 18 ans



Source : tableau 9

Notes : Le revenu en dollars constants, après impôt, fluctue depuis 20 ans. En 1996, ce revenu était plus bas qu'en 1981. On note que l'amélioration réelle de la situation est très récente.

Tableau 8 **Revenu moyen des familles¹ avec enfants d'âge mineur en dollars courants****Revenu moyen des familles selon le type de famille, avant et après impôt, en dollars courants**

Québec, 1981 à 1995

Type de famille ¹	1981	1982	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	\$																		
Toutes les familles																			
Avant impôt	28 412	30 988	33 350	35 834	37 902	40 618	42 503	45 345	47 481	48 860	49 681	48 622	49 355	50 518	52 691	54 051	56 943	58 035	62 627
Après impôt	23 695	25 581	27 583	29 354	30 930	32 558	34 039	36 223	37 571	38 823	39 785	38 611	39 161	40 094	41 439	42 322	43 962	45 495	48 188
Familles biparentales																			
Avant impôt	30 240	33 546	36 576	39 385	40 958	44 928	46 816	49 875	52 291	53 473	56 041	54 387	54 934	56 128	58 935	60 634	63 887	65 376	70 498
Après impôt	25 112	27 533	30 008	32 058	33 237	35 761	37 200	39 512	41 083	42 191	44 495	42 763	43 171	44 146	45 852	46 931	48 758	50 686	53 624
Familles monoparentales																			
Avant impôt	15 434	14 267	16 484	17 516	20 013	18 993	19 375	21 625	24 011	24 554	25 609	24 303	23 999	27 649	25 832	26 129	29 072	28 934	31 766
Après impôt	13 628	12 817	14 907	15 409	17 427	16 487	17 090	19 002	20 436	21 081	21 956	21 096	20 938	23 574	22 457	22 770	24 712	24 916	26 877
Mères seules																			
Avant impôt	13 772	13 018	15 535	16 195	17 651	16 996	18 178	20 638	21 642	23 198	22 486	22 269	22 625	24 791	24 230	23 965	26 596	25 801	29 202
Après impôt	12 332	11 923	14 306	14 514	15 648	15 084	16 287	18 268	18 954	20 267	19 934	19 669	20 090	21 782	21 374	21 273	23 203	23 016	25 586

1. Chef de famille de moins de 65 ans avec enfants de moins de 18 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs (1981 à 1995), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (1996 à 2000).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9 **Revenu moyen des familles¹ avec enfants d'âge mineur en dollars constants****Revenu moyen des familles selon le type de famille, avant et après impôt, en dollars constants**

Québec, 1981 à 2000

Type de famille ¹	1981	1982	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	\$																		
Toutes les familles																			
Avant impôt	54 180	52 973	51 877	53 413	53 951	55 393	55 895	57 185	57 392	55 030	54 947	53 033	54 586	54 885	56 360	56 988	59 191	59 432	62 627
Après impôt	45 183	43 729	42 907	43 755	44 026	44 402	44 764	45 682	45 414	43 725	44 002	42 114	43 312	43 560	44 325	44 622	45 698	46 590	48 188
Familles biparentales																			
Avant impôt	57 665	57 345	56 896	58 706	58 301	61 271	61 568	62 898	63 207	60 226	61 981	59 322	60 757	60 980	63 038	63 928	66 409	66 950	70 498
Après impôt	47 887	47 066	46 679	47 784	47 310	48 769	48 922	49 829	49 659	47 518	49 212	46 643	47 748	47 962	49 044	49 482	50 683	51 906	53 624
Familles monoparentales																			
Avant impôt	29 430	24 388	25 642	26 109	28 487	25 902	25 480	27 271	29 024	27 654	28 323	26 508	26 543	30 039	27 630	27 549	30 219	29 630	31 766
Après impôt	25 988	21 909	23 188	22 968	24 806	22 485	22 475	23 964	24 702	23 742	24 283	23 010	23 157	25 612	24 021	24 007	25 688	25 515	26 877
Mères seules																			
Avant impôt	26 262	22 253	24 166	24 140	25 125	23 178	23 905	26 027	26 160	26 128	24 870	24 289	25 024	26 934	25 917	25 268	27 645	26 422	29 202
Après impôt	23 516	20 382	22 254	21 633	22 273	20 571	21 419	23 038	22 911	22 826	22 047	21 453	22 220	23 665	22 862	22 429	24 119	23 571	25 586

1. Chef de famille de moins de 65 ans avec enfants de moins de 18 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs (1981 à 1995), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (1996 à 2000).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11 Répartition des familles biparentales dont la mère est âgée de 20-44 ans selon la situation des deux parents vis-à-vis l'emploi, Québec, 1976-2002

	Avec enfants ¹					
	Moins de 16 ans			Moins de 6 ans		
	Total des familles	Familles dont deux parents en emploi		Total des familles	Familles dont deux parents en emploi	
	'000	'000	%	'000	'000	%
1976	655,3	197,2	30,1	377,1	92,8	24,6
1981	661,1	270,1	40,9	388,5	141,5	36,4
1986	659,5	330,3	50,1	364,8	174,2	47,8
1991	677,0	369,2	54,5	361,3	182,5	50,5
1996	637,7	365,4	57,3	353,6	192,5	54,4
1997	623,8	373,1	59,8	338,8	191,0	56,4
1998	601,2	369,8	61,5	324,1	193,1	59,6
1999	599,4	378,4	63,1	311,1	188,0	60,4
2000	587,9	377,2	64,2	305,0	189,5	62,1
2001	580,4	379,4	65,4	297,0	185,9	62,6
2002	574,7	389,9	67,8	295,4	190,2	64,4

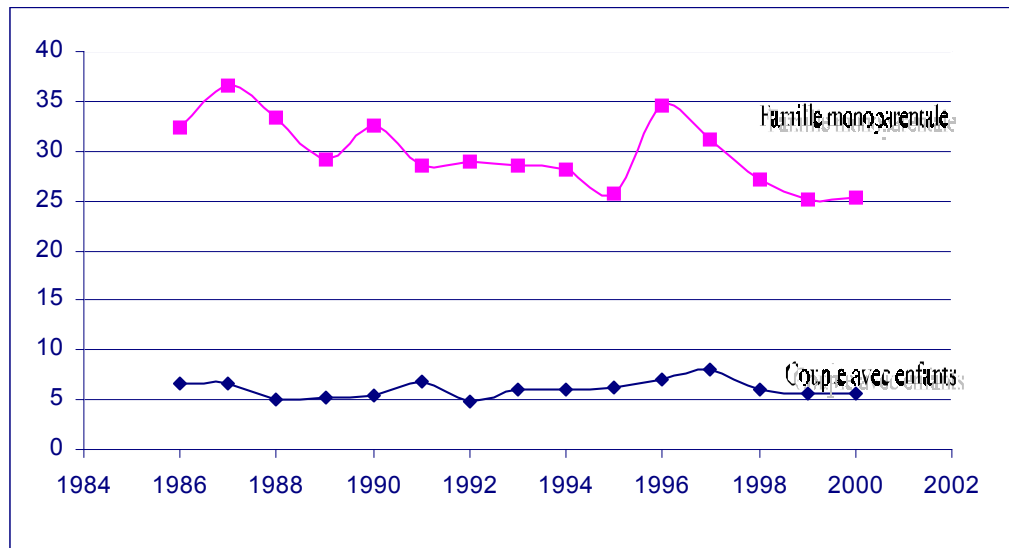
1. Enfants de moins de 16 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Mise à jour par l'ISQ : 5 novembre 2003

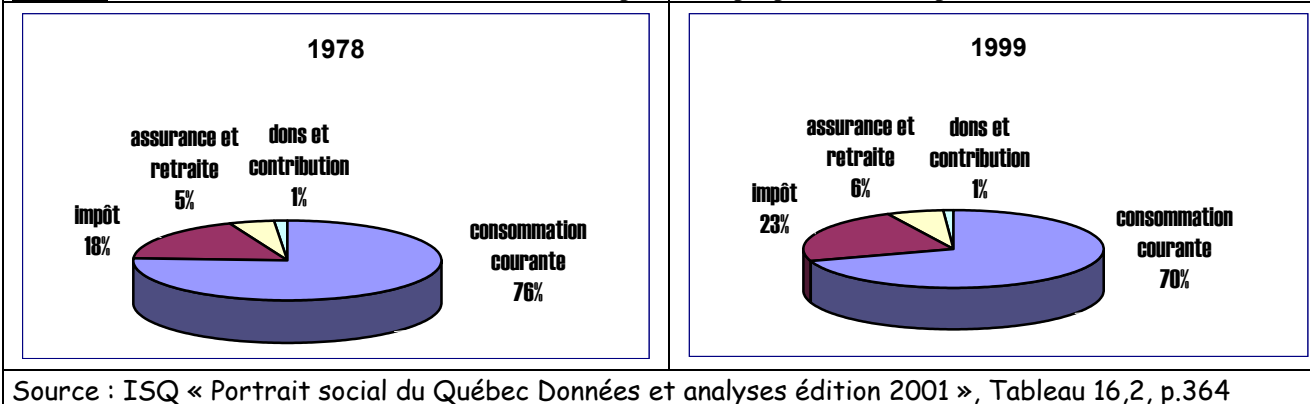
Figure 8 Proportion des familles à faible revenu selon leur composition, Québec, 1986 à 2000



Source : voir tableau 10.

Notes : Malgré une amélioration de la situation depuis 1996, une famille monoparentale sur quatre est à faible revenu en 2000. Les couples avec enfants s'en tirent mieux (5,7 %). Rappelons que la majorité des familles biparentales ont deux revenus.

Figure 9 Consommation courante et autres dépenses en proportion des dépenses totales, Québec, 1978 et 1999



Source : ISQ « Portrait social du Québec Données et analyses édition 2001 », Tableau 16,2, p.364

Notes : En 20 ans, le budget dont dispose les ménages pour la consommation courante a diminué de 6 %. La part allouée à l'impôt a augmenté de près de 5 %. (Ces données ne sont pas disponibles pour les familles avec enfants de moins de 18 ans).

Tableau 12 **Profil de consommation des ménages. Proportion des dépenses de consommation courante**

Quelques types de dépenses	1978	1999	Écart
Logement	19,8 %	25,2 %	+ 5,4
Alimentation	23,5 %	18,8	- 4,7
Transport	16,2 %	18,2	+ 2
Habillement	10,1 %	6,2	- 3,9
Soins de santé	2,0 %	3,8	+ 1,8
Autres	28,4 %	27,8 %	+ 0,6

Source : ISQ, « Portrait social du Québec Données et analyses Édition 2001 », extrait tableau 16,1, p. 365 et ISQ, « Profil de consommation des ménages, par poste des dépenses, selon certaines caractéristiques du ménage », tiré de : www.stat.gouv.qc.ca, 2003-11-03. (Ces données ne sont pas disponibles pour les familles avec enfants de moins de 18 ans).

Notes : La part du budget que les ménages doivent consacrer au logement est en croissance. Pour parvenir à un équilibre, les ménages ont réduit leur consommation au niveau de l'alimentation et de l'habillement.

Tableau 13 : Simulation
Famille biparentale, 2 revenus 50%-50%, 2 enfants de 8, 10 an(s), Juillet 2003

Partage du logement : **Non**
Droits acquis : **Non**

APPORT : **Oui**
Logement : **600\$/mois**



Revenus																				
Revenu de travail annuel brut	0	5 000	10 000	15 000	20 000	25 000	30 000	35 000	40 000	45 000	50 000	55 000	60 000	65 000	70 000	75 000	80 000	85 000	90 000	
Salaire horaire	7,30\$	7,30\$	7,30\$	7,69\$	10,26\$	12,82\$	15,38\$	17,95\$	20,51\$	23,08\$	25,64\$	28,21\$	30,77\$	33,33\$	35,90\$	38,46\$	41,03\$	43,59\$	46,15\$	
Nombre d'heures	0,0h	13,2h	26,3h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	

Transferts																				
Aide de dernier recours	10 028	9 033	4 286	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prestation fiscale pour enfants	5 055	5 055	5 055	5 055	5 055	4 676	3 541	2 406	2 102	1 852	1 602	1 352	1 102	852	602	352	102	0	0	0
Allocation familiale	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	456	160	160	160	160	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APPORT	0	2 139	3 560	4 015	1 865	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Allocation logement	960	960	960	960	640	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits TVQ	0	0	0	320	320	320	233	83	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits TPS	660	660	660	660	660	660	660	410	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement d'impôts fonciers	162	162	162	162	162	162	75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédit remb. pour frais de garde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	18 116	19 260	15 934	12 422	9 952	6 274	4 668	3 058	2 422	2 012	1 762	1 352	1 102	852	602	352	102	0	0	0

Cotisations sociales																				
Régie des rentes du Québec	0	0	149	396	644	891	1 139	1 386	1 634	1 881	2 129	2 376	2 624	2 871	3 119	3 366	3 604	3 604	3 604	
Assurance-emploi	0	105	210	315	420	525	630	735	840	945	1 050	1 155	1 260	1 365	1 470	1 575	1 638	1 638	1 638	
Assurance-médicament	0	0	0	0	0	57	286	586	844	844	844	844	844	844	844	844	844	844	844	
Total	0	105	359	711	1 064	1 473	2 054	2 707	3 318	3 670	4 023	4 375	4 728	5 080	5 433	5 785	6 086	6 086	6 086	

Impôts																				
Fédéral	0	0	0	0	229	838	1 459	2 080	2 701	3 322	3 942	4 563	5 184	5 821	6 618	7 490	8 368	9 286	10 205	
Provincial	0	0	0	0	0	0	0	0	637	1 587	2 537	3 520	4 670	5 820	6 970	8 120	9 182	10 182	11 182	
Total	0	0	0	0	229	838	1 459	2 080	3 338	4 909	6 480	8 083	9 854	11 641	13 588	15 609	17 550	19 469	21 387	

Dépenses liées à l'emploi																				
Frais de garde	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	
Autres coûts liés à l'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	

Transferts nets																				
Transferts nets du Québec	12 401	13 545	10 070	6 311	3 594	-10	-956	-1 729	-2 955	-4 152	-5 350	-6 740	-8 137	-9 535	-10 932	-12 330	-13 630	-14 630	-15 630	
Transferts nets du fédéral	5 715	5 610	5 505	5 400	5 066	3 973	2 111	1	-1 279	-2 414	-3 390	-4 366	-5 342	-6 334	-7 486	-8 712	-9 904	-10 924	-11 843	
Transferts nets totaux	18 116	19 155	15 575	11 711	8 660	3 963	1 155	-1 728	-4 233	-6 566	-8 740	-11 106	-13 479	-15 868	-18 418	-21 042	-23 534	-25 554	-27 473	

Revenu disponible																				
Revenu disponible annuel	16 316	22 355	23 775	24 911	26 860	27 163	29 355	31 472	33 967	36 634	39 460	42 094	44 721	47 332	49 782	52 158	54 666	57 646	60 727	
Revenu disponible mensuel	1 360	1 863	1 981	2 076	2 238	2 264	2 446	2 623	2 831	3 053	3 288	3 508	3 727	3 944	4 149	4 347	4 556	4 804	5 061	
Taux marginal implicite d'imposition, calculé à 5 000 \$	0%	-21%	72%	77%	61%	94%	56%	58%	50%	47%	43%	47%	47%	48%	51%	52%	50%	40%	38%	

Source : Modèle de revenu disponible, MESSF, collaboration de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Tableau 14 : **Simulation**
Famille monoparentale, 1 enfant de 4 ans, Juillet 2003

Partage du logement : **Non**
Droits acquis : **Non**

APPORT : **Oui**
Logement : **600\$/mois**



Revenus																				
Revenu de travail annuel brut	0	5 000	10 000	15 000	20 000	25 000	30 000	35 000	40 000	45 000	50 000	55 000	60 000	65 000	70 000	75 000	80 000	85 000	90 000	
Salaire horaire	7,30\$	7,30\$	7,30\$	7,69\$	10,26\$	12,82\$	15,38\$	17,95\$	20,51\$	23,08\$	25,64\$	28,21\$	30,77\$	33,33\$	35,90\$	38,46\$	41,03\$	43,59\$	46,15\$	
Nombre d'heures	0,0h	13,2h	26,3h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	37,5h	
Transferts																				
Aide de dernier recours	7 876	5 755	1 108	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prestation fiscale pour enfants	2 864	2 864	2 864	2 864	2 864	2 361	1 751	1 162	1 037	912	787	662	537	412	287	162	37	0	0	0
Allocation familiale	1 925	1 925	1 925	1 925	291	80	80	80	80	80	80	80	0	0	0	0	0	0	0	0
APPORT	0	1 303	2 383	892	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Allocation logement	960	960	960	960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits TVQ	0	0	0	268	268	268	181	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits TPS	546	546	546	546	546	546	518	268	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement d'impôts fonciers	340	340	340	340	340	340	253	103	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédit remb. pour frais de garde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	14 512	13 694	10 127	7 796	4 310	3 595	2 783	1 645	1 136	992	867	662	537	412	287	162	37	0	0	0
Cotisations sociales																				
Régie des rentes du Québec	0	74	322	569	817	1 064	1 312	1 559	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802
Assurance-emploi	0	105	210	315	420	525	630	735	819	819	819	819	819	819	819	819	819	819	819	819
Assurance-médicament	0	0	0	0	57	286	422	422	422	422	422	422	422	422	422	422	422	422	422	422
Total	0	179	532	884	1 294	1 875	2 364	2 716	3 043	3 043	3 043	3 043	3 043	3 043	3 043	3 043	3 043	3 043	3 043	3 043
Impôts																				
Fédéral	0	0	0	0	591	1 045	1 665	2 365	3 240	4 158	5 077	5 995	6 914	7 832	8 897	9 983	11 068	12 154	13 239	
Provincial	0	0	0	0	0	0	1 060	2 341	3 491	4 641	5 791	6 974	8 324	9 674	10 931	12 131	13 331	14 531	15 731	
Total	0	0	0	0	591	1 045	2 725	4 706	6 731	8 800	10 868	12 969	15 237	17 506	19 829	22 114	24 400	26 685	28 971	
Dépenses liées à l'emploi																				
Frais de garde	750	750	750	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
Autres coûts liés à l'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	750	750	750	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
Transferts nets																				
Transferts nets du Québec	11 102	10 209	6 395	3 817	26	-662	-2 279	-4 109	-5 635	-6 785	-7 935	-9 197	-10 547	-11 897	-13 155	-14 355	-15 555	-16 755	-17 955	
Transferts nets du fédéral	3 410	3 305	3 200	3 095	2 399	1 337	-26	-1 669	-3 003	-4 065	-5 108	-6 152	-7 195	-8 239	-9 429	-10 639	-11 850	-12 973	-14 058	
Transferts nets totaux	14 512	13 514	9 595	6 912	2 425	676	-2 305	-5 778	-8 638	-10 850	-13 044	-15 349	-17 743	-20 136	-22 584	-24 994	-27 405	-29 728	-32 013	
Revenu disponible																				
Revenu disponible annuel	13 762	17 764	18 845	20 662	21 175	24 426	26 445	27 972	30 112	32 900	35 707	38 401	41 007	43 614	46 166	48 756	51 345	54 022	56 737	
Revenu disponible mensuel	1 147	1 480	1 570	1 722	1 765	2 035	2 204	2 331	2 509	2 742	2 976	3 200	3 417	3 634	3 847	4 063	4 279	4 502	4 728	
Taux marginal implicite d'imposition, calculé à 5 000 \$	0%	20%	78%	64%	90%	35%	60%	69%	57%	44%	44%	46%	48%	48%	49%	48%	48%	46%	46%	

Source : Modèle de revenu disponible, MESSF, collaboration de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Notes : Les simulations (**tableaux 13 et 14**) sont établies en fonction des données de juillet 2003.

La première simulation est celle d'une famille biparentale ayant deux revenus (en présumant des revenus égaux des conjoints). Le couple a deux enfants d'âge scolaire qui fréquentent un service de garde en milieu scolaire à tarif réduit (5 \$ par jour).

La deuxième simulation est faite en considérant une famille monoparentale avec un enfant d'âge pré-scolaire fréquentant un service de garde à tarif réduit (5 \$ par jour).

Les simulations tiennent compte de toutes les mesures tant fédérales que provinciales.

On obtient les transferts nets totaux en soustrayant l'impôt et les cotisation sociales du total des transferts.

Pour obtenir le revenu disponible des familles, on additionne les transferts au revenu de travail annuel brut et on soustrait les cotisations sociales, l'impôt et les dépenses liées à l'emploi.

Le taux marginal implicite d'imposition (voir lexique) s'obtient en considérant le montant en moins versé en transfert, les cotisations additionnelles et les nouveaux impôts à payer.

Exemple : Lorsque le revenu familial de la famille biparentale passe de 20 000 \$ à 25 000 \$, la famille perd 3 678 \$ en revenu de transfert. Elle doit déboursier 409 \$ de plus en cotisation sociale et doit payer 609 \$ en impôt. En considérant ce que cette famille perd en revenu de transfert (3 678 \$) et ce qu'elle doit déboursier en plus (1 108 \$), on peut considérer que l'augmentation du revenu brut de travail de 5 000 \$ entraîne une « perte » de 4 696 \$. Le taux marginal implicite d'imposition correspond à 94 % (4 696 \$ divisé par 5 000 \$, multiplié par 100).